



Langue

Dans le canton de Berne, on attend des personnes qui ne sont pas de langue maternelle allemande ou française qu'elles apprennent l'une de ces deux langues. Les connaissances linguistiques sont une condition essentielle pour une intégration réussie dans la société et sur le marché du travail.

Langues officielles

En Suisse, il existe quatre langues nationales: l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Dans le canton de Berne, il y a deux langues officielles: l'allemand et le français.

Allemand / Suisse allemand

En Suisse, on fait la différence entre l'allemand standard et le suisse allemand. À l'école et parfois aussi à la radio et télévision, on parle l'allemand standard. On écrit également en allemand standard. Toutefois, dans la vie quotidienne, on parle suisse allemand. Comme il s'agit d'un dialecte de l'allemand, il n'est pas facile à comprendre même pour les personnes ayant de bonnes connaissances de l'allemand. On n'attend pas des étrangers qu'ils parlent le suisse allemand, mais qu'ils le comprennent après un certain temps. Mais on peut aisément demander aux Suisses de parler en allemand standard.

Les langues et les enfants

On recommande aux enfants de langue étrangère d'être en contact avec des enfants de langue allemande ou française le plus tôt possible. Les groupes de jeux ou les offres spéciales pour parents et enfants sont une excellente solution. Les parents peuvent également aider leurs enfants en parlant beaucoup avec eux, en les écoutant et en leur racontant des histoires. Ils doivent le faire dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux, qui leur est la plus proche.



Traductions

On n'attend pas d'une personne qui vient juste d'arriver en Suisse qu'elle parle et comprenne l'allemand ou le français. Cependant, il existe des situations pour lesquelles il est nécessaire de se faire comprendre. Beaucoup de nouveaux arrivants demandent à des parents ou à des connaissances de traduire pour eux. Lors d'entretiens complexes, personnels ou confidentiels, il est souhaitable de faire appel à un traducteur professionnel. Les traducteurs interculturels sont spécialisés dans ce domaine et traduisent en tenant compte des spécificités culturelles. Dans le canton de Berne, différents services de correspondance aident à comprendre et à rédiger des lettres ou à remplir des formulaires.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-bern.ch/fr/langue-et-integration/langue